

REGLEMENT DE LA CHAMPENOISE **DE LA VALLEE DE LA MARNE**

Course chronométrée avec classement sans dégustation sur le circuit

Le présent règlement s'applique à tous les concurrents.

Art. 1 **INSCRIPTIONS**

- Aucune inscription ne sera prise par téléphone.
- Aucune inscription ne sera prise le jour de la course.
- La course est ouverte à **TOUTE PERSONNE NEE EN 2008** ou AVANT.
- En raison du parcours, la course n'est pas autorisée aux Handisports.
- Les inscriptions sont limitées aux 2000 premiers inscrits.
- **Le droit d'engagement est fixé à 41 Euros.**
- Le dossier se compose du bulletin d'engagement (individuel ou collectif), de la copie de la licence ou du certificat médical, comme indiqué à l'article 2, et du chèque bancaire ou de la preuve de virement à envoyer à cette adresse :

A.C AY
BP 49
51160 AY-CHAMPAGNE
Ou acay51@gmail.com

Pour les virements :

IBAN : FR76 1020 6031 3156 7930 9954 089
BIC : AGRIFRPP802

- **Tout dossier incomplet sera rejeté.**
- Les dossiers reçus après la clôture des inscriptions ne seront pas renvoyés, les chèques seront détruits.
- Aucune liste d'attente ne sera mise en place après la clôture des inscriptions.
- **Tout engagement est ferme et définitif et ne peut faire l'objet de remboursement pour quelque motif que ce soit.**

L'inscription sur la liste des engagés, affichée sur le site de la course, vaut confirmation d'inscription.

Art. 2 **APTITUDE A PARTICIPER (LICENCE OU CERTIFICAT MEDICAL)**

- Licenciés FFA : joindre une photocopie de la licence en cours de validité.
- Non licenciés FFA : joindre un certificat médical de non contre indication à la pratique de la course à pied **EN COMPETITION** (ou sa copie) datant de moins d'un an au jour de la course.
- Utiliser de préférence le modèle disponible sur notre site (voir certificat médical).

Art. 3 **CHANGEMENT DE NOM**

Jusqu'à 30 jours avant la course, il est possible de réattribuer un dossard contre le bulletin d'engagement. **Cette mesure n'est plus applicable dès la clôture des inscriptions.**

Art. 4 **DOSSARDS**

Les dossards seront remis le **Samedi 06 juin 2026** de 9h à 13h30 **sur présentation d'une pièce d'identité.**

N'oubliez pas vos épingles !!!

Une fois la ligne franchie : sur présentation de votre dossard, une dégustation de Champagne et une flûte de champagne vous seront offertes.

Art. 5 **ECHANGE DE DOSSARD**

Toute personne rétrocédant son dossard à une tierce personne, sera reconnue responsable en cas d'accident survenu ou provoqué par cette dernière durant l'épreuve. L'organisation décline toute responsabilité en cas d'accident face à ce type de situation. Le dossard devra être entièrement lisible lors de la course.

Art. 6 **GROUPES**

Un bulletin d'engagement collectif est téléchargeable sur le site.
Chaque coureur devra venir chercher son dossard

Art. 7 **ASSURANCES**

Responsabilité civile : Les organisateurs sont couverts par une police souscrite auprès de SWISS LIFE - Contrat n° 8256739.

Individuelle accident : Les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence. Il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement.

Art. 8 **ANNULATION**

En cas d'annulation de l'épreuve pour cas de force majeure ou motif indépendant de la volonté des organisateurs, aucun remboursement ne sera effectué, ni aucune indemnité versée.

Art. 9 **DROIT A L'IMAGE**

Les participants autorisent les organisateurs à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles ils pourraient apparaître, prises à l'occasion de leur participation à l'épreuve, et ce pour une durée illimitée.

Art. 10 **TEMPS LIMITE**

Attention la ligne d'arrivée sera fermée après 2h30 de course.

Après 2h30 : Pas de classement – pas de récompense – pas de ravitaillement.
Par mesure de sécurité, les barrières horaires seront mises en place le long du parcours. Les coureurs hors délai seront mis hors course. La circulation automobile sera rétablie

et les signaleurs quitteront leur poste. L'organisation ne pourra être tenue pour responsable en cas d'accident.

Art. 11 **TOUT ACCOMPAGNATEUR A VELO EST STRICTEMENT INTERDIT**

Art. 12 **IL EST INTERDIT DE COURIR SANS DOSSARD**

Art. 13 **DOUCHES**

Des douches sont à votre disposition à DIZY jusqu'à 18h30.

Art. 14 **RECOMPENSES**

- Un Tee-shirt Souvenir est offert à chaque participant.
- Une flûte de Champagne à chaque arrivant en moins de 2h30.
- 150 bouteilles de champagne seront tirées au sort sur l'ensemble des 2 courses. La liste des dossards récompensés sera affichée et une bouteille de champagne sera remise **sur présentation du dossard jusque 18h30.**
- La remise des prix pour la course chronométrée se déroulera à 17h30.

GRILLE DES PRIX

1 grille scratch Femme

- 1^{er}8 Btlles de Champagne
- 2^{ème} 6 Btlles de Champagne
- 3^{ème} 4 Btlles de Champagne
- 4^{ème} 2 Btlles de Champagne
- 5^{ème} 1 Btlle de Champagne
- 6^{ème} 1 Btlle de Champagne

1 grille scratch Homme

- 1^{er}8 Btlles de Champagne
- 2^{ème} 6 Btlles de Champagne
- 3^{ème} 4 Btlles de Champagne
- 4^{ème} 2 Btlles de Champagne
- 5^{ème} 1 Btlle de Champagne
- 6^{ème} 1 Btlle de Champagne

Art. 15 **BOUTIQUE AUX SOUVENIRS**

Des souvenirs à l'effigie de La Champenoise de la Vallée de la Marne sont en vente sur le site : flûte, blida...« Boutique aux Souvenirs »).

Merci de joindre le bon de commande et le paiement à votre engagement.

Votre commande sera à retirer au stand « ACCUEIL/BOUTIQUE » à DIZY le jour de la course avant 18h30.

Art. 16

VISITE GUIDEE DU DIMANCHE – AVEC DEGUSTATION

Les précisions seront prochainement sur le site

Art. 17

SOIREE DANSANTE

Un repas dansant Champenois vous est proposé à partir de 20h00 dans deux salles des fêtes qui vous seront précisé ultérieurement. En 2025, les repas dansants ont eu lieu dans les salles des fêtes d'Hautvillers et de Dizy – leurs disponibilités ne sont pas encore confirmées.

Pour une bonne organisation de la soirée, **merci d'arriver avant 21h.**

Au prix de 45€ (boissons non comprises)

Menu enfant (< à 10 ans) au prix de 12€

Apéritif d'accueil offert

Il est possible de payer les boissons non incluses en CB, chèque ou en espèces.

Les repas se font uniquement sur **réservation avant le 30 avril 2026** et *dans la limite de 500 places*. Aucune réservation ne sera possible le jour de la course.

Les places assises sont réservées aux personnes munies d'un ticket repas (adulte ou enfant).

Les tickets seront à retirer au stand "TICKETS REPAS/VISITES" à DIZY le jour de la course jusque 18h30 sur présentation d'une pièce d'identité.

Pour les groupes, les repas seront enregistrés au nom du Responsable.

Menu Viande :

Entrée : Tourte champenoise, sauce au champagne

Plat : suprême de volaille, sauce truffade et ses accompagnements

3 Fromages, salade

Dessert : Biscuit rose, coulis de chocolat et crème anglaise

Menu végétarien :

Entrée : Assiettes de crudités 5 sortes

Plat : Steak végétarien avec légumes et sauce champignons

3 Fromages, salade

Dessert : Biscuit rose, coulis de chocolat et crème anglaise

Art. 18

SUR LE CIRCUIT

Les dégustations de Champagne sur le circuit sont réservées aux participants de la course festive.

Art. 19 **MESURES SANITAIRES**

En fonction de l'évolution de la pandémie, la production d'un pass sanitaire ou d'un test négatif pourra être demandé.

Respect des règles sanitaires en vigueur à la date de l'évènement.

Art. 20 **ACCEPTATION DU REGLEMENT**

Les participants s'engagent à ne pas porter plainte contre l'organisation en cas d'accident matériel ou corporel.

L'envoi du bulletin d'inscription entraîne l'acceptation du présent règlement dans son intégralité, tel qu'il figure sur le site www.la-champenoise51.com

NB : Possibilité de se restaurer sur place (buvette et sandwiches).

IL N'Y A PAS DE DISTRIBUTEUR D'ARGENT A DIZY

Vous pouvez trouver des distributeurs d'argent à:

Ay-Champagne (Crédit Agricole 70 rue Roger Sondag 51160 AY)

Ay-Champagne (Caisse d'Epargne 9 Place Henri Martin 51160 AY)

Epernay (Caisse d'Epargne 17 rue du Dr Verron 51200 Epernay)

Epernay (Crédit Agricole 8 Avenue Ernest Valle 51200 Epernay)